



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-68380>

Département(s) de publication : **87**

Annonce n° **24-68380**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Ville De Limoges

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 21870850100018

**Ville :** LIMOGES CEDEX 1

**Code postal :** 87031

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 87

### Section 2 - Communication

**Lien direct aux documents de la consultation :** <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1482857>

**Identifiant interne de la consultation :** V4M25900AU

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** correspondre@aws-france.com

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** - Formulaire Dc1, Lettre de candidature \_ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) - Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire. - Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus - Formulaire Dc2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj>)

/formulaire-declaration-du-candidat) - Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté cf article 5.1-documents à produire du règlement de la consultation (Rc)

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels. - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles. cf article 5.1-documents à produire du règlement de la consultation (Rc)
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : - Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. - Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché. - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. - Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature. cf article 5.1-documents à produire du règlement de la consultation (Rc)

**Technique d'achat** : Accord-cadre

**Date et heure limite de réception des plis** : 15/07/2024 à 12:30

**Présentation des offres par catalogue électronique** : Interdite

**Réduction du nombre de candidats** : Non

**Possibilité d'attribution sans négociation** : Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes** : Non

**Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre)** : Acheteur(s) habilité(s) à passer les marchés subséquents ou bons de commande

**Critères d'attribution** : énoncé dans le Rc

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : Acquisition d'un système d'accueil téléphonique pour les personnes sourdes, malentendantes et aphasiques

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 79540000

**Type de marché** : Services

**Description succincte du marché** : La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1<sup>°</sup> du Code de la commande publique. L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1<sup>°</sup>, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande. Réalisation de prestations similaires Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire de l'accord-cadre, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux accords-cadres ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. Le contrat est susceptible d'être reconduit dans les conditions du cahier des charges. Les prestations sont réglées par des prix unitaires et forfaitaires. Les montants estimatifs sont indicatifs et comprennent la totalité des périodes de reconduction

**Lieu principal d'exécution du marché** : Ville de Limoges 1, Square Jacques Chirac 87031 - LIMOGES

**Durée du marché (en mois)** : 12

**Valeur estimée (H.T.)** : entre euros et 60000 euros

**La consultation comporte des tranches** : Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché** : Non

**Marché alloti** : Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :** Forme juridique du groupement : Conformément à l'article 2.2 du règlement de la consultation Modalités essentielles de financement et de paiement : Conformément à l'article 3.2 du règlement de la consultation. L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an à compter de la date de sa notification. Le contrat pourra faire l'objet de trois reconductions par périodes successives d'un an. Démonstration : Conformément à l'article 5.2 du règlement de consultation Procédures de recours : Cf article 8.2 du règlement de la consultation

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 12/06/2024